



Le transport et le stockage du SIEHG

Le transport, le stockage, la distribution et la facturation aux abonnés faisaient l'objet jusqu'en mars 2009 d'un marché de prestations de service conclue avec le SMEA.

Depuis mars 2009, le SIE a repris en régie la facturation du service aux abonnés.

Par délibération du 28 septembre 2009, le Conseil Syndical a approuvé la création d'un Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, a adopté le principe d'adhésion à ce Syndicat et a décidé de lui transférer sa compétence « transport et stockage d'eau potable » à partir du 1^{er} janvier 2010.





